

DATE : 24/02/2022

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2022\_32

**TITRE : TENSIONS D'APPROVISIONNEMENT EN SOLUTES DE REHYDRATATION ORALE (SRO)  
PEDIATRIQUES**

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

La Direction générale de la santé a été informée d'une **situation de tension pour les solutés de réhydratation orale (SRO)**, au niveau des circuits de ville et hospitalier, qui perdurerait depuis plusieurs semaines.

Les établissements de santé et les grossistes répartiteurs ont confirmé cette situation de tension forte, voire de rupture de certaines références.

Les SRO sont des aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales (ADDFMS). Ces produits étant notamment **utilisés dans le cas de gastroentérite aiguë chez les plus petits**, une attention particulière est nécessaire pour limiter tout risque lié à une potentielle rupture de stock en raison de la situation épidémique en cours concernant la gastroentérite aiguë.

Il est difficile d'évaluer à date la durée de la période de tension pour ces produits. Aussi, **la DGS a sollicité l'avis de la Société Française de Pédiatrie**, qui a émis des recommandations en cas de ruptures d'approvisionnement avérées et a proposé des **solutions alternatives possibles** (y compris « faites maison »). Vous trouverez son avis en suivant le lien ci-après : [https://www.sfpediatrie.com/sites/www.sfpediatrie.com/files/medias/documents/avis\\_sfp\\_22\\_fev\\_2022\\_.pdf](https://www.sfpediatrie.com/sites/www.sfpediatrie.com/files/medias/documents/avis_sfp_22_fev_2022_.pdf)

Nous vous remercions de la prise en compte de ces recommandations en cette période de tension.

**Pr. Jérôme SALOMON**  
Directeur général de la santé

*Signé*